



États financiers
consolidés
intermédiaires
résumés
(non audités)

Au 30 septembre 2018
et 2017 (\$ CDN)

CO₂ Solutions inc.
États financiers consolidés
intermédiaires résumés
(non audités)
30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2018 \$	Au 30 juin 2017 \$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 292 889	7 057 252
Certificat de dépôt (note 4)	150 000	150 000
Débiteurs (note 5)	3 615 156	1 389 148
Crédits d'impôt à recevoir	256 187	171 983
Stocks	30 435	66 156
Charges payées d'avance	59 552	66 009
	<u>8 404 219</u>	<u>8 900 548</u>
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (note 6)	126 283	128 657
Brevets (note 7)	1 155 903	1 136 093
	<u>9 686 405</u>	<u>10 165 298</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	3 976 498	2 617 662
Subventions différées (note 8)	8 080 095	8 412 608
Prêts à terme (note 9)	924 405	907 679
Portion à court terme des contributions remboursables (note 10)	66 174	46 173
	<u>13 047 172</u>	<u>11 984 122</u>
Passif non courant		
Contributions remboursables (note 10)	932 019	915 922
Crédits différés	8 722	9 208
Débetures convertibles (note 11)	388 141	407 871
	<u>14 376 054</u>	<u>13 317 123</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 12)	29 245 637	29 239 851
Options d'achat d'actions (note 13)	644 893	615 076
Unités d'action différées et incessibles (note 14)	230 750	230 750
Unités de courtier (note 12)	-	10 896
Bons de souscription (note 12)	300 867	1 230 123
Surplus d'apport	6 418 672	5 481 063
Déficit	(41 530 468)	(39 959 584)
	<u>(4 689 649)</u>	<u>(3 151 825)</u>
	<u>9 686 405</u>	<u>10 165 298</u>
Base d'établissement et continuité d'exploitation (note 2)	<u>9 686 405</u>	<u>10 165 298</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le Conseil,

[signé] Evan Price
Evan Price
Administrateur

[signé] Glenn Kelly
Glenn Kelly
Administrateur

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017
(non audités)

(en dollars canadiens)

	Capital social	Options d'achat d'actions	Unités d'action différées et incessibles	Unités de courtier	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	29 239 851	615 076	230 750	10 896	1 230 123	5 481 063	(39 959 584)	(3 151 825)
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 13)	-	27 274	-	-	-	-	-	27 274
Options d'achat d'actions échues (note 13)	-	2 543	-	-	-	(2 543)	-	-
Unités de courtier échues (note 12)	-	-	-	(10 896)	-	10 896	-	-
Bons de souscription échus (note 12)	-	-	-	-	(929 256)	929 256	-	-
Émission d'actions par suite de la conversion de débentures convertibles 2017 (notes 11 et 12)	5 786	-	-	-	-	-	-	5 786
Perte et perte globale de la période	-	-	-	-	-	-	(1 570 884)	(1 570 884)
Solde au 30 septembre 2018	29 245 637	644 893	230 750	-	300 867	6 418 672	(41 530 468)	(4 689 649)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (suite)

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Capital social \$	Options d'achat d'actions \$	Unités d'action différées et incessibles \$	Unités de courtier \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2017	28 534 756	555 933	108 472	10 896	2 150 259	4 199 328	(38 019 267)	(2 459 623)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	32 438	2 778	-	-	-	-	35 216
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	4 876	(1 876)	-	-	-	-	-	3 000
Émission d'actions suite aux UAI octroyées le 28 février 2017	25 000	-	(25 000)	-	-	-	-	-
Perte et perte globale de la période	-	-	-	-	-	-	(742 989)	(742 989)
Solde au 30 septembre 2017	28 564 632	586 495	86 250	10 896	2 150 259	4 199 328	(38 762 256)	(3 164 396)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités)

(en dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Entente d'ingénierie	<u>-</u>	<u>15 000</u>
Coûts et charges d'exploitation		
Frais de recherche et de développement, montant net (note 16 a))	898 626	106 500
Frais de développement des affaires (note 16 b))	73 074	102 468
Frais généraux et administratifs (note 16 c))	463 902	439 605
Frais financiers nets (note 16 d))	135 282	109 416
	<u>1 570 884</u>	<u>757 989</u>
Perte et perte globale pour la période (note 16)	<u>1 570 884</u>	<u>742 989</u>
Perte de base et diluée par action (note 15)	<u>0,01</u>	<u>0,01</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 16 fournit des informations supplémentaires sur la perte et la perte globale.

conséquent, les valeurs résiduelles de 89 349 \$ avaient été attribuées aux bons de souscription. Les frais d'émission avaient été répartis au prorata sur le passif financier et l'instrument de capitaux propres. Les frais alloués au passif financier de même que l'escompte initial sont amortis avec un taux d'intérêt effectif global de 28 % pour les deux émissions.

Le tableau qui suit montre les variations des prêts pour la période de trois mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018 :

	<u>Au</u> <u>30 septembre 2018</u>	<u>Au</u> <u>30 juin 2018</u>
	\$	\$
Solde au début de la période	907 679	940 097
Encaissés	-	58 856
Intérêts et frais ajoutés aux prêts	-	112 130
Charge de désactualisation	16 726	59 527
Perte suite au prolongement d'un prêt	-	19 111
Frais de modification	-	(15 000)
Remboursement	-	(267 042)
Solde à la fin de la période	<u>924 405</u>	<u>907 679</u>

Le tableau suivant présente la valeur nominale et la valeur comptable de la composante passif financier et de l'instrument de capitaux propres, liés au financement par prêt avec DCP, au 30 septembre 2018.

		<u>Passif financier</u>	<u>Capitaux propres</u>
		<u>Prêt à terme</u>	<u>Bons de souscription</u>
	Valeur nominale \$	Valeur comptable \$	Valeur comptable \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	500 000	478 179	82 395
Charge de désactualisation	-	16 726	-
Solde au 30 septembre 2018	<u>500 000</u>	<u>494 905</u>	<u>82 395</u>

10- CONTRIBUTIONS REMBOURSABLES

La Société a obtenu de Développement économique Canada (DEC) deux contributions remboursables (prêts) distinctes, soit une contribution de 250 000 \$ accordée en janvier 2011 et une autre de 400 000 \$ accordée en février 2015. La première contribution remboursable de 250 000 \$, entièrement encaissée, était remboursable à compter de juillet 2013, en versements annuels représentant 4 % du total des produits des activités ordinaires de la Société jusqu'au paiement total de la contribution remboursable. Le dernier versement est dû et exigible lorsque dix (10) ans se seront écoulés depuis la date du premier versement. Au 30 septembre 2018 et 30 juin 2018, la partie à court terme à payer s'élève à 26 172 \$.

La deuxième contribution remboursable (prêt) d'un montant de 400 000 \$, totalement encaissée au 30 juin 2016, est remboursable dès la fin de la période de 36 mois suivant le 31 mars 2016,

date d'achèvement du projet de recherche et développement auquel cette contribution était liée. La contribution sera remboursée en 59 versements égaux et consécutifs au montant de 6 667 \$ chacun et par un paiement final de 6 647 \$. Au 30 septembre 2018, la partie à court terme à payer s'élève à 40 002 \$ (20 001 \$ au 30 juin 2018).

Le 4 décembre 2017, la Société a reçu confirmation d'une troisième contribution remboursable (prêt) sans intérêt de DEC jusqu'à un maximum de 2 000 000 \$ à l'encontre des dépenses du projet de Saint-Félicien. Le remboursement débutera 36 mois suivant la date d'achèvement du projet en 59 versements égaux et consécutifs au montant de 33 333 \$ et un paiement final de 33 353 \$. Un premier versement de 377 413 \$ a été encaissé le 10 janvier 2018 et un second versement de 104 197 \$ le 12 mars 2018. Un troisième versement de 1 235 800 \$ a été encaissé le 2 avril 2018.

Les deux premiers prêts totalisant 650 000 \$ ont été comptabilisés à la juste valeur lors de l'évaluation initiale, selon un taux d'actualisation estimatif moyen pondéré de 10 %. Le troisième prêt a été comptabilisé à la juste valeur lors de l'évaluation initiale selon un taux estimé de 25 %. La charge d'intérêts de 36 098 \$ pour les trois prêts est comptabilisée dans les états consolidés intermédiaire résumés du résultat global en 2018 (6 836 \$ en 2017).

11- DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 21 décembre 2017, la Société a clôturé un placement public annoncé précédemment. Dans le cadre de la clôture du placement, la Société a émis 1 500 unités (les « unités ») au prix de 1 000 \$ l'unité, pour un produit brut total de 1 500 000 \$.

Chaque unité se compose d'une débenture non garantie convertible à 8 % d'un capital de 1 000 \$ et de 8 333 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 21 décembre 2020.

Partenaire en gestion de patrimoine, Echelon Inc. (« Echelon ») a agi à titre d'unique placeur pour compte aux fins du placement conformément à une convention de placement pour compte intervenue entre Echelon et la Société. Dans le cadre du placement, la Société a payé à Echelon une commission en espèces de 85 610 \$ et lui a émis 713 387 bons de souscription de courtier conférant à leur porteur le droit d'acquérir 713 387 actions ordinaires de la Société au prix de 0,12 \$ l'action ordinaire jusqu'au 21 décembre 2020.

Le produit net du placement a été affecté i) au remboursement des soldes des dettes existants; et ii) aux fins générales du fonds de roulement.

Certaines « personnes apparentées » de la Société ont participé au placement et souscrit un total de 397 unités. La participation de personnes apparentées de la Société au placement constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »). Le placement est dispensé des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des actionnaires minoritaires du Règlement 61-101 du fait que ni la juste valeur marchande des titres émis aux personnes apparentées ni la contrepartie payée par les personnes apparentées ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé une déclaration de changement important 21 jours avant la clôture du placement parce que les détails de la participation des personnes apparentées de la Société n'étaient à ce moment pas encore confirmés.

Les débentures expireront le 21 décembre 2020 (la « date d'échéance ») et portent intérêt au taux de 8 % par année payable semestriellement aux termes échus les 31 mai et 30 novembre de chaque année et débutant le 31 mai 2018. L'intérêt pourra être payé, au gré de la Société, en espèces ou en

actions ordinaires de la Société. Tout montant d'intérêt ainsi payé en actions ordinaires sera calculé sur la base du montant d'intérêt divisé par le prix du cours le jour précédant la date du paiement de l'intérêt.

Chaque débenture est convertible, au gré du porteur à tout moment avant la fermeture des bureaux le dixième jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance, en un nombre d'actions ordinaires calculé sur la base (i) du montant du principal de la débenture qui est un multiple intégral de 1 000 \$ divisé par le prix de conversion de 0,12 \$ l'action ordinaire (le « prix de conversion ») et (ii) d'un montant compensatoire égal à l'intérêt que le porteur aurait reçu s'il avait détenu les débentures jusqu'à la date d'échéance (le « montant compensatoire ») divisé par le plus élevé du prix du cours le jour précédant la date de la conversion, et 0,09 \$. Lors de la conversion, les porteurs recevront le paiement des intérêts accumulés depuis la dernière date de paiement d'intérêts jusqu'à la date de conversion en espèces ou en actions ordinaires au gré de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires émises lors d'une conversion de débentures incluant le paiement du montant compensatoire ne devra pas excéder le nombre d'actions ordinaires égal au montant du capital des débentures converties divisé par 0,09 \$.

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018, un détenteur de débentures a converti 10 unités représentant une valeur nominale totale de 10 000 \$ et a reçu un nombre total de 101 963 actions ordinaires de la Société.

Conformément à la norme IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, l'émetteur d'un instrument financier non dérivé doit évaluer les caractéristiques de l'instrument financier afin de déterminer s'il contient à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. En vertu de cette norme, l'émetteur d'un instrument financier doit, lors de sa comptabilisation initiale, classer l'instrument ou ses différentes composantes en tant que passif financier, actif financier ou instrument de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier, d'un actif financier et d'un instrument de capitaux propres.

En ce qui concerne les débentures susmentionnées émises en décembre 2017, conformément à l'application de la norme IAS 32, la Société a établi que l'option de conversion ainsi que la composante montant compensatoire (collectivement « l'option de conversion ») constituent un instrument financier dérivé incorporé.

La juste valeur de la composante option de conversion des débentures de décembre 2017 a été initialement établie à 49 153 \$ à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes (la durée de vie a été estimée par la Société en fonction de ses prévisions de dates de conversion aux dates d'émission pertinentes) :

	Juste valeur initiale 21 décembre 2017
Prix de l'action	0,085 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,68 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue	68 %
Taux de dividende annuel	Néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	0,27 ans
Juste valeur moyenne pondérée de l'option de conversion pour chaque action sous-jacente	0,004 \$

La juste valeur initiale de la composante montant compensatoire de l'option de conversion a été évaluée en utilisant un taux implicite d'intérêt de 30 % en tenant compte des prévisions de dates de conversion. La juste valeur initiale estimative de l'option de conversion s'élève à 356 306 \$. Un

montant de 915 616 \$ a été alloué à la composante passif représentant le montant actualisé du capital et de l'intérêt des débetures. La valeur résiduelle de 228 078 \$ a été affectée à la composante bons de souscription.

Les frais d'émission sont traités comme des frais de financement. Ces frais ont été affectés entièrement à la composante passif financier et ils sont amortis, de même que l'escompte découlant du montant initialement affecté aux dérivés incorporés, à un taux d'intérêt effectif de 51,57 %. Lors d'une conversion, la valeur comptable de l'instrument de créance hôte au coût amorti et la juste valeur des dérivés incorporés sont transférés aux capitaux propres.

Au 30 septembre 2018, la Société a passé en revue la valeur initiale de la composante option de conversion des dérivés incorporés et a ramené la juste valeur initiale à 109 342 \$ à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes (la durée de vie a été estimée par la Société en fonction de sa prévision des dates de conversion en date du 30 septembre 2018) :

	Juste valeur initiale ajustée au 30 septembre 2018
Prix de l'action	0,085 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,21 %
Volatilité prévue	62,00%
Taux de dividende annuel	Néant
Durée de vie prévue	0,39 ans
Juste valeur de l'option de conversion pour chaque action sous-jacente	0,004 \$

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2018 et 2017, la variation de la juste valeur des dérivés incorporés pour ces débetures 2017 a donné lieu à un profit de 35 268 \$ (19 235 \$ pour 2017) et a été inscrite aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

Le tableau suivant présente la valeur nominale et la valeur comptable des composantes passif et capitaux propres des débetures au 30 septembre 2018 :

	Composants passif		Composante capitaux propres
	Valeur nominale \$	Valeur nominale et intérêts ⁽¹⁾	Bons de souscription
		Valeur comptable \$	Option de conversion ⁽²⁾ Valeur comptable \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	656 000	261 398	146 473
Variation de valeur des dérivés	-	-	(35 268)
Désactualisation	-	21 324	-
Conversions	(10 000)	(3 923)	(1 863)
Solde au 30 septembre 2018	<u>646 000</u>	<u>278 799</u>	<u>109 342</u>
			<u>228 078</u>

(1) Classé comme un autre passif financier et évalué au coût amorti.

(2) Classé comme un instrument financier dérivé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

12- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

Émis et entièrement payé

Le tableau suivant montre les variations survenues au capital social de la Société au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018.

	Période de trois mois close le 30 septembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début	158 591 847	29 239 851	147 589 345	28 534 756
Émission d'actions dans le cadre de :				
Unités d'action incessibles	-	-	1 819 309	206 791
Conversion des débetures convertibles	101 963	5 786	9 153 193	493 428
Options d'achat d'actions exercées	-	-	30 000	4 876
Solde à la fin	<u>158 693 810</u>	<u>29 245 637</u>	<u>158 591 847</u>	<u>29 239 851</u>

Le tableau suivant montre les variations survenues aux bons de souscription de la Société au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018.

	Période de trois mois close le 30 septembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen \$	Nombre	Prix de levée moyen \$
En circulation au début de la période	39 535 546	0,19	51 084 919	0,27
Attribués	-	-	13 412 887	0,12
Échus	<u>(23 173 509)</u>	<u>0,24</u>	<u>(24 962 260)</u>	<u>0,31</u>
En circulation à la fin de la période	<u>16 362 037</u>	<u>0,12</u>	<u>39 535 546</u>	<u>0,19</u>

Les bons de souscription attachés au placement privé du 3 juillet 2014 ont expiré le 17 juillet 2018 faisant suite à une extension d'une année, représentant un total de 20 232 333 bons de souscription.

Les bons de souscription attachés au prêt DCP de 2016 ont expiré le 31 août 2018 et le 12 septembre 2018 représentant un total de 2 941 176 bons de souscription.

Le tableau suivant montre la variation survenue aux unités de courtier de la Société au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018.

	Période de 3 mois close le 30 septembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen \$	Nombre	Prix de levée moyen \$
En circulation au début de la période	63 350	0,25	63 350	0,25
Expirées	(63 350)	0,25	-	-
En circulation à la fin de la période	-	-	63 350	0,25

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants. Toutes les options attribuées en vertu du régime pourront être levées dans un délai maximal de cinq ans à compter de la date d'attribution. Le conseil d'administration désignera les bénéficiaires des options et déterminera pour chacune des options le nombre d'actions ordinaires visées, la date d'acquisition des droits, le prix de levée, la date d'expiration, les conditions d'acquisition et les restrictions relatives à la levée de l'option. Le prix d'acquisition de ces actions ne pourra être inférieur à leur cours de clôture du jour précédant la date d'attribution de ces options.

En vertu des modalités du régime, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises au titre du régime ne peut excéder 10 % des actions émises et en circulation. Au 30 septembre 2018, ce nombre est fixé à 12 633 523, représentant moins de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre maximal pouvant être octroyé à un administrateur, à un dirigeant, ou un employé de la Société ou à un consultant ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation et exerçables pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 :

	Période de trois mois close le 30 septembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de la période	7 661 500	0,14	6 386 000	0,14
Attribuées	50 000	0,10	2 718 000	0,11
Échues	(35 000)	0,12	(1 407 500)	0,10
Annulées	-	-	(5 000)	0,15
Exercées	-	-	(30 000)	0,10
En circulation à la fin de la période	7 676 500	0,14	7 661 500	0,14
Pouvant être exercées à la fin de la période	5 445 001	0,15	5 375 001	0,15

Au 30 septembre 2018, les options d'achat d'actions suivantes avaient été attribuées :

Options en circulation			Options exerçables	
Nombre	Prix de levée moyen pondéré *	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré *
869 500	0,10	0,17	869 500	0,10
100 000	0,10	0,38	100 000	0,10
965 000	0,10	1,17	965 000	0,10
1 174 000	0,23	2,17	1 090 835	0,23
1 300 000	0,15	3,17	1 070 000	0,15
530 000	0,17	3,25	530 000	0,17
400 000	0,17	3,75	200 000	0,17
2 088 000	0,11	4,25	569 666	0,11
200 000	0,10	4,67	50 000	0,10
50 000	0,10	4,98	-	0,10
7 676 500	0,14*	2,77	5 445 001	0,15*

* prix d'exercice moyen pondéré

L'acquisition des droits des options émises depuis novembre 2009 s'effectue généralement à raison de 25 000 options tous les six mois à compter de la date d'octroi jusqu'à un maximum de trois ans. Cependant, à la discrétion du conseil d'administration, la période d'acquisition des droits peut être accélérée de la date d'émission jusqu'à trois ans.

La juste valeur des options a été estimée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Employés, administrateurs et dirigeants	
	Période de trois mois close le 30 septembre 2018	Exercice clos le 30 juin 2018
Prix de l'action	0,100 \$	0,117 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,16 %	1,65 %
Volatilité prévue	70,00 %	75,34 %
Taux de dividende annuel	Néant	Néant
Durée de vie prévue	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne de chaque option attribuée	0,0589 \$	0,0723 \$

14- UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES ET INCESSIBLES

Le 26 novembre 2015, les actionnaires de la Société ont approuvé la mise en œuvre d'un régime d'unités d'actions différées (« régime d'UAD ») et d'un régime d'unités d'actions incessibles (« régime d'UAI »). Les régimes d'UAD et d'UAI prévoient que les attributions d'unités d'actions différées et incessibles peuvent être accordées par le conseil ou le comité de gouvernance et des ressources humaines (le « comité ») qui gère les régimes, aux employés à temps plein, aux

dirigeants et aux sous-traitants admissibles de la Société, dans une année civile, à titre de rémunération de services rendus à la Société ou comme incitation à atteindre certains objectifs futurs. Le régime restera en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin par la Société.

Chaque attribution d'unités d'actions différées ou incessibles confère à son porteur, sous réserve des modalités des régimes d'UAD et d'UAI, le droit de recevoir un paiement en actions ordinaires entièrement libérées émises du trésor de la Société ou un équivalent en trésorerie, à la discrétion du comité. Le nombre total maximum d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime (ou d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions, y compris le régime modifié d'options d'achat d'actions de la Société) ne doit pas dépasser 12 633 523 actions ordinaires.

Parallèlement à la détermination d'attribuer des UAD ou des UAI à un participant, le comité doit déterminer la période d'acquisition et le terme applicable à ces unités d'actions différées ou restreintes. À moins que le comité, à sa discrétion, ne fixe une durée plus courte, ces UAD et UAI expireront 10 ans après leur date d'attribution.

Le tableau suivant montre les variations survenues aux UAI et UAD de la Société au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos les 30 juin 2018

	Période de trois mois close le 30 septembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Juste valeur \$	Nombre	Juste valeur \$
En circulation au début de la période	1 755 944	0,1314	608 975	0,1827
Actions ordinaires émises	-	-	(1 819 309)	0,1137
Unités d'action incessibles attribuées	-	-	1 652 642	0,1100
Unités d'action différées attribuées	-	-	1 313 636	0,1100
En circulation à la fin de la période	1 755 944	0,1314	1 755 944	0,1314

15- PERTE PAR ACTION

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation utilisé lors des calculs de la perte de base et de la perte diluée par action.

	Période de trois mois close le 30 septembre 2018	Période de trois mois close le 30 septembre 2017
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	158 633 962	147 646 809

Pour les périodes closes les 30 septembre 2018 et 2017, la perte diluée par action a été la même que la perte nette de base par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions (note 13), des unités d'actions différées et incessibles (note 14), des options de conversion (note 11), et des bons de souscription (note 12) n'a pas été inclus dans le calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

16- COÛTS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
a) Frais de recherche et de développement, montant net		
Salaires, avantages du personnel et autres rémunérations	377 735	350 859
Charge de rémunération fondée sur des actions	8 452	13 169
Honoraires professionnels et sous-traitance	1 126 789	1 021 674
Frais de construction des unités pilotes	2 869 823	2 002 982
Fournitures de laboratoire et autres	452 855	232 754
	<u>4 835 654</u>	<u>3 621 438</u>
Crédits d'impôt	(84 204)	(20 720)
Aide publique	<u>(3 852 824)</u>	<u>(3 494 218)</u>
	<u>898 626</u>	<u>106 500</u>
b) Frais de développement des affaires		
Salaires, avantages du personnel et autres rémunérations	49 635	64 707
Charge de rémunération fondée sur des actions	4 333	6 420
Honoraires professionnels	1 077	(2 330)
Déplacements, représentation, publicité et frais de bureau	20 404	33 671
Aide publique	<u>(2 375)</u>	<u>-</u>
	<u>73 074</u>	<u>102 468</u>
c) Frais généraux et administratifs		
Salaires, avantages du personnel et autres rémunérations	140 176	176 160
Charge de rémunération fondée sur des actions	14 489	15 627
Loyer, électricité, impôts et assurance	57 908	56 324
Dépenses de bureau	24 054	16 831
Déplacements, représentation et publicité	94 564	48 893
Rémunération des administrateurs	22 579	20 579
Honoraires professionnels	70 885	56 087
Amortissement des immobilisations corporelles	7 494	7 654
Amortissement des brevets	55 410	48 411
Amortissement des crédits différés	(486)	(621)
Aide publique	<u>(23 171)</u>	<u>(6 340)</u>
	<u>463 902</u>	<u>439 605</u>

d) Frais (produits) financiers nets

Charge de désactualisation	38 050	66 524
Variation de la juste valeur des dérivés	(35 268)	(19 235)
Intérêts sur débetures convertibles	13 094	19 116
Intérêts sur prêts à terme	25 907	35 249
Frais d'engagement et de renouvellement des prêts à terme	75 397	15 270
Intérêts sur contributions remboursables	36 098	6 836
Autres frais financiers	1 659	1 030
Intérêts créditeurs	(21 494)	(6 977)
Conversion des monnaies étrangères	1 839	(8 397)
	<hr/>	<hr/>
	135 282	109 416
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>